

BULLETIN D'INFORMATIONS

Juin 2016

Commune de Fridefont

n°8

Assainissement

Station de Bezenchat



Station du Peuch



Station de la Brugère



La réfection des dispositifs d'assainissement collectif des hameaux du Peuch, de Bezenchat et de la Brugère est pour l'heure terminée. Si pour la station de la Brugère il s'agissait d'une simple réhabilitation du système existant avec intégration d'un dégrilleur, pour les deux autres stations, les travaux consistaient à créer une nouvelle unité de traitement utilisant un système de filtre biologique : le roseau.

Le coût total du chantier réalisé par l'entreprise Marquet s'élève à : 64 067€, montant auquel il faut ajouter les honoraires du Maître d'Oeuvre qui est de 8 400€, soit un total de 72 467€ TTC.

Le montant des subventions obtenu (Etat, Conseil Général, Réserve parlementaire et Agence de l'eau) représente 56%.

Budget

Le compte administratif 2015, correspondant au budget réel de l'année écoulée, ainsi que le budget primitif 2016, qui reste un **prévisionnel** ont été votés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 12 avril 2016.

Compte Administratif 2015

Compte Administratif 2015				
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2015	Section de fonctionnement :			
	Charges à caractère général	70 667,97	Produits des services	33 757,75
	Charges de personnel	48 726,24	Impôts et Taxes	185 154,75
	Autres charges gestion courante	51 623,01	Dotations et Participations	32 738,33
	Subvention versées au budget lotissement	44 289,00	Autres produits gestion courante	14 597,76
	Charges financières	12 467,73		
	Opérations d'ordres	3 528,00	Produits exceptionnels divers	1 082,34
	Total :	231 301,95	Total :	267 330,93
	Section d'investissement :			
	Aménagement de voiries (projecteur, route du Cartel et matériel)	17 347,32	Excédent de fonctionnement capitalisé	104 332,65
	Toiture garage presbytère	6 346,58	Remboursement TVA	5 788,00
	Eglise : porte	9 168,00		
	Eglise : mise en sécurité	3 003,60	Subvention mise en sécurité de l'église	2 040,00
	Eglise : restauration de la Vierge	2 820,00	Subvention restauration de la Vierge	1 058,00
	Remboursement capital des emprunts	36 419,01		
Total :	75 104,51	Total :	113 218,65	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2014)	Report en section de Fonctionnement			
	Total :	0,00	Total :	48 249,30
	Report en section d'investissement			
Total :	89 950,65	Total :	0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2016)	Section de fonctionnement :			
	Total :	0,00	Total :	0,00
	Section d'investissement :			
	Route du Cartel : regard et eaux pluviales	2 250,00	Subvention route du Cartel	3 985,00
	Numérotation des rues	860,00		
Total :	3 110,00	Total :	3 985,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement :	231 301,95		315 580,23
	Section d'investissement :	168 165,16		117 203,65
	TOTAL CUMULE :	399 467,11		432 783,88

Excédent = + 33 316,77 €

Budget Primitif 2016

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	188 309€	65,7 %
Report de résultat 2015 (commune + CCAS)	35 059 €	12,2 %
Dotations	25 915 €	9,1 %
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage, bois</i>	23 040 €	8,1 %
Produits de gestion : <i>loyers...</i>	14 138 €	4,9 %
TOTAL DES RECETTES	286 461€	100 %

Où va l'argent ?

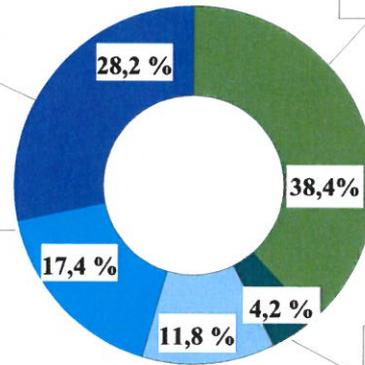
Charges à caractère général :
électricité, entretien....
80 912 €

Charges de personnel :
49 714 €

Charges gestion courante : *indemnités maire-adjoints, subventions diverses*
33 681 €

Virement section investissement
110 080 €

Charges financières :
12 074 €



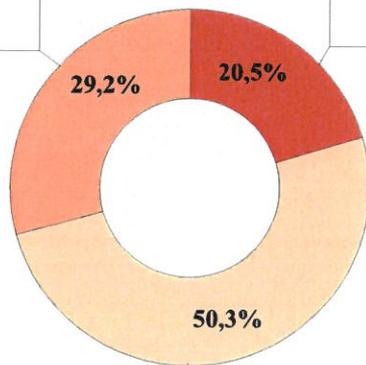
Les petites communes n'étant plus obligées de tenir un budget à part pour le CCAS (actions sociales), le Conseil Municipal a décidé de supprimer ce budget et de l'intégrer au compte administratif de la commune.

Le budget investissement

Où va l'argent ?

Déficit investissement 2015
51 837 €

Remboursement capital des emprunts
36 518 €



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	110 080 €	61,9%
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	50 961 €	28,7 %
Subvention reste 2015 + four	10 985 €	6,2 %
Remboursement TVA	5 225 €	2,9 %
Amortissement	494 €	0,3 %
TOTAL DES RECETTES	177 745 €	100 %

Travaux : **89 390 €**

réalisés

reste à réaliser 2015 : 3 110€
accessibilité WC salle des fêtes : 2 070€
glissière entrée nord : 16 500€
tondeuse : 1 800€

reste à réaliser :

four du Pouget : 14 500€
mur des poubelles du bourg : 2 300€
marche église : 4 900€
façade nord presbytère : 17 500€
ordinateur : 1 270€

chemin des poubelles : 17 320€
numérotation des rues : 2 940€
porte de garage camping : 3 180€
achat terrain : 2 000€

Villes et Villages Fleuris :



Toujours dans l'objectif de maintenir une qualité paysagère digne de notre fleur, quelques bénévoles ont affronté tous les temps pour mettre en valeur la fontaine du Théron. Une haie d'arbustes à floraisons variées a été plantée en amont de la fontaine et des rosiers couvre-sol ainsi que des vivaces garnissent la partie basse. Merci aux bénévoles pour leur investissement et n'hésitez à vous faire connaître si vous souhaitez participer aux futurs projets prévus cet automne.



PNR de l'Aubrac:

Le 9 juin 2016 une délégation d'élus a été auditionnée à Paris par le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) pour un examen approfondi de l'Avant-projet de Charte du Parc Naturel Régional de l'Aubrac. Cet avis du Ministère de tutelle et de la Fédération des Parcs constituera la feuille de route des derniers mois (ajustements, enquête publique, consultation des Communes, Départements et Régions pour l'adhésion au PNR) avant d'aboutir à la labellisation prévue pour le premier semestre 2017.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.projet-pnr-aubrac.fr.

Accessibilité :

Dans le cadre de la loi «accessibilité aux handicapés», la commune a déposé en octobre 2015 un « agenda d'accessibilité programmé » dans lequel elle s'engageait à réaliser les travaux nécessaires dans un délai de 3 ans. Ainsi cet hiver, Sébastien notre employé, aidé de Daniel Lantuéjoul ont procédé à la démolition de la cloison et au réaménagement (carrelage, porte élargie) des WC de la salle des fêtes, afin de créer un WC unique plus grand et permettant le déplacement d'un fauteuil roulant. C'est Sébastien Biron qui a réalisé le rééquipement complet des sanitaires pour répondre à la mise aux normes obligatoire. L'année prochaine ce sera au tour des WC publics et de l'église puis la dernière tranche, en 2018, concernera la mise aux normes du camping.

Syndicat Mixte Garabit-Grandval :

Ce syndicat composé du Département du Cantal, de la ville de St Flour et des douze communes riveraines des plans d'eau Garabit-Grandval et Lanau a pour mission d'aménager et de mettre en valeur les lieux phares des Gorges de la Truyère. Ainsi, ce printemps, le site de la Mourache a été entièrement réaménagé : chemin élargi et goudronné, création d'une plate-forme pour l'accessibilité aux handicapés, mise à l'eau facilitée. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Castel pour un montant prévu de 35 000€ subventionné à 25% par la Région, 25% par EDF et 25% par la Fédération des pêcheurs.



Travaux :

Divers travaux ont été réalisés par Sébastien, aidé parfois de Claude Portal :

- * nettoyage du calvaire.
- * mise en place d'une rambarde en bois traité sur le mur longeant la salle des fêtes.
- * taille de la haie de la salle polyvalente pour une meilleure visibilité et pose d'un totem portant le logo de la commune et indiquant l'accès à la salle et au défibrillateur.



* pour une meilleure intégration des containers à déchets, ces derniers ont tous été entourés d'une barrière de bois.

* aménagement de la fontaine de la Brugère.



La route du Cartel passant devant la SARL CHASSANG RECUPERATION a été rénovée du portail d'entrée de l'entreprise jusqu'à la départementale. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Marquet pour un montant total de 18 189,60€ TTC, subventionnés à 22% par le département.

Le toit du garage du presbytère a été entièrement remis à neuf par l'entreprise Orhac pour un montant de 6 346,58€ TTC.

Et enfin, pose d'une barrière de sécurité habillée de bois à l'entrée Nord de Fridefont. Coût de l'opération : 16 500€, subventionnée à 21% par les amendes de police.



Adressage :

Le 23 mars dernier, s'est tenue à la salle polyvalente une réunion publique organisée par la Municipalité, en partenariat avec La Poste. Deux intervenants, Monsieur Bruel et Madame Robert (notre factrice qualité) se sont déplacés pour nous présenter dans un premier temps les différents services à domicile de La Poste, puis pour répondre aux questions concernant la dénomination des rues et la numérotation des habitations.



En effet, avoir une adresse précise est aujourd'hui indispensable pour obtenir :

- * un accès facilité et plus rapide des services d'urgence et des prestations à domicile.
- * des livraisons plus rapides.
- * des relations facilitées avec les opérateurs de services (électricité, téléphone...)
- * une géolocalisation précise pour les touristes.

Aujourd'hui, toutes les rues et habitations sont nommées et numérotées, vous connaîtrez donc très bientôt votre attribution et verrez apparaître les premières plaques dès le mois de septembre.

Au cours de cette démarche et après consultation des habitants de Barabone, il a été décidé d'intégrer ce village au bourg. Les panneaux d'entrée vont être déplacés sur la D13, le premier avant l'entrée du lotissement des Bruyères et le deuxième vers la croix du Fabre. Bien entendu, cette portion de départementale sera donc limitée à 50 km/h.

Communalisation des biens de section de la Bastide :

N'ayant pas de membres sur cette section, le transfert total à la commune est possible. C'est pourquoi le 6 juin 2016, après délibération, le Conseil s'est prononcé en faveur de la communalisation des biens de section de la Bastide.

Agenda de l'été :

16 et 17 juillet : fête du village

26 juillet : Cantal Tour sport à la base de voile de Mallet : activités gratuites pour les 6-18 ans.

27 et 28 juillet : « lire en short » sur la plage de Mallet, organisée par l'association des libraires auvergnats.

7 août : journée détente et conviviale organisée par « les Amis de l'Eglise » en partenariat avec le Comité des fêtes.

14 août : Etape Sanfloraine

24 août : collecte des encombrants

le site : www.mairiedefridefont.fr

Cet automne, le site internet de la commune va subir des modifications, la nouvelle adresse vous sera communiquée ultérieurement.

Toute l'équipe municipale vous
souhaite de passer un bel été.

